

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LEVÉE DE L'AVIS DE NON-CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE POUR LE RÉSEAU TRAITÉ À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC ET LE RÉSEAU PLAGE DU LAC SAINT-JOSEPH

Québec, le 7 novembre 2006. La Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP) désire informer les populations alimentées par le réseau traité à Fossambault-sur-le-Lac et le réseau Plage du lac Saint-Joseph qu'aucune fleur d'eau composée de cyanobactéries n'a été observée dans le lac Saint-Joseph depuis au moins une semaine et que les résultats d'analyse d'échantillons d'eau prélevés récemment dans le lac et dans les réseaux montrent que les toxines sont non détectées. Par conséquent, la DRSP juge qu'actuellement les risques à la santé associés à une exposition aux cyanotoxines (par consommation d'eau ou par contact cutané) sont négligeables.

Comme il est possible que d'autres apparitions de fleurs d'eau de cyanobactéries surviennent au cours des prochaines semaines, nous demandons aux riverains et aux usagers du lac d'être vigilants et de signaler à la Direction régionale du MDDEP (tél. : 644-8844), tout phénomène pouvant ressembler à une fleur d'eau (coloration bleu-vert ou verte de l'eau pouvant varier jusqu'au rouge). Pour vous aider à distinguer une fleur d'eau de cyanobactéries et d'autres phénomènes pouvant être observés dans un lac, vous pouvez utiliser le guide d'identification du MDDEP. Ce guide est disponible sur le site web suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/toxiques.htm>.

Les cyanobactéries sont des microorganismes vivants qui peuvent proliférer sur un plan d'eau affecté par un surplus de phosphore. Dans certains cas, les cyanobactéries peuvent rejeter des toxines présentant un risque pour la santé humaine. Lorsqu'elles sont ingérées, elles peuvent provoquer des maux de ventre, de la diarrhée, des vomissements, des maux de tête, de la fièvre, etc. Par contact cutané et des muqueuses, elles peuvent causer des réactions allergiques (irritation de la peau et des yeux, mal de gorge, etc.).

Pour plus d'information concernant les cyanobactéries, vous pouvez consulter le dépliant *Les cyanobactéries dans l'eau, que faire ?* qui est disponible sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnementale.html

Pour toute question relative à la santé, vous pouvez contacter Info-Santé CLSC (648-2626).

-30-